

Gestionnaire d'un institut de beauté

- Secteur : [Services aux personnes](#)
- Sous-secteur : [Beauté et bien-être](#)

[Partager via Facebook](#) [Envoyer via mail](#)

En tant que gestionnaire d'un institut de beauté, tu travailles avec un statut d'indépendant, seul ou à la tête d'une TPE ou d'une PME. Dans tous les cas, tu es amené à établir des relations professionnelles avec les clients et les fournisseurs, gérer le patrimoine affecté à l'entreprise, gérer le commercial, le financier et l'administratif, assurer la politique commerciale, assurer la qualité des services offerts à la clientèle, et l'organisation optimale des ventes.

Dans le cadre d'une petite entreprise, tu devras, par ailleurs, assurer l'engagement du personnel et la gestion de celui-ci, dans le cadre du respect des normes d'ergonomie, de sécurité, d'hygiène, du code de bien-être au travail et du règlement d'ordre intérieur.

Tu pourras également être amené à organiser, en plus des services classiques d'un institut de beauté, diverses activités comme des services liés à l'hydro-esthétique, aux bancs solaires, au modelage des ongles, des maquillages spécifiques, des services adaptés à la clientèle masculine.

Les options

[Gestionnaire d'un institut de beauté](#)

Les écoles

[Institut Notre-Dame Séminaire \(Bastogne\)](#)

Mis à jour le:

29/11/2019